

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUIN 2018

APPLICATION CITOYENNE

*Soyez acteur
de votre
cadre de vie*



SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



EDUCATION

Page 6



TRANSPORTS

Page 7



SPORT

Pages 8-9



INFOS DU JIS

Pages 10-11



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pages 12-13



SORTIR A LA CRAU

Pages 14-15



ENVIRONNEMENT

Page 16



TRAVAUX

Page 17



SOCIAL

Page 19



TPM VOUS INFORME

Page 20



RETOUR EN IMAGES

Page 21



AGENDA DU MOIS

Pages 22-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27





Un seul mot pour qualifier les dépôts sauvages d'ordures : INCIVISME !



Comme chaque année à pareille époque, nous sommes une majorité à dénoncer et à être scandalisée par le comportement d'une minorité, parfois extérieure à notre Commune, en matière de déchets.

Sans se soucier de la propreté de notre Ville et des nuisances visuelles occasionnées, celle-ci se livre à des dépôts sauvages de toute nature : ordures ménagères, plastiques, cartons, encombrants,

ou déchets verts, et ce, au pire n'importe où, et au mieux, croyant bien faire, dans les emplacements dédiés comme les parcs à containers ou aux abords des points d'apports enterrés.

Un déchet placé ailleurs que dans le container prévu ou en déchetterie constitue un dépôt sauvage !

Pour contenir les coûts galopants liés à la gestion et l'élimination de nos déchets, notre Collectivité a investi dans des véhicules de collecte performants.

Pour tous les types de déchets, une déchetterie est à disposition des Crauroises et des Craurois, toute la semaine, y compris le samedi et le dimanche matin. Un service de collecte en porte à porte des déchets verts et encombrants est proposé une fois par mois et par quartier.

Dans les quartiers dont la configuration le permet, tous les foyers ont été équipés de containers individuels de tri sélectif. Pour les autres, des containers de tri collectifs classiques, enterrés ou semi-enterrés, ont été installés.

Ainsi, rien ne justifie la présence de dépôts sauvages, si ce n'est l'incivisme de ceux qui s'y adonnent.

« Le container est plein, je dépose mes ordures à côté » : NON !

Encore une fois, afin de contenir les coûts de fonctionnement et la facture pour les Crauroises et les Craurois, le passage du service de collecte des ordures est calibré au plus juste des besoins.

Aussi, il peut arriver que des containers soient pleins. Toutefois, outre les services évoqués précédemment, avec près d'une cin-

quantaine de points d'apports volontaires de déchets sur la Commune, proches les uns des autres, rien ne justifie là encore le dépôt à proximité ou en dehors des containers.

La majorité n'a pas à payer pour la minorité

Pour maintenir notre Ville dans un état de propreté digne de ce nom, ces dépôts sauvages ne peuvent pas subsister. Cependant, les collecter et faire place nette, génèrent des charges qui sont supportées par l'ensemble des Crauroises et des Craurois au travers de leurs impôts, y compris celles et ceux qui se soumettent aux obligations et respectent donc leur cadre de vie. Il faut que cela cesse.

Le montant des contraventions va être significativement augmenté et des appareils photos installés aux abords des points d'apports volontaires

Une cinquantaine de procès-verbaux a été dressé depuis le 1^{er} janvier par la Police Municipale. Cependant, si nous souhaitons être justes vis-à-vis de celles et ceux qui jouent le jeu, et conserver la qualité de vie qui caractérise La Crau, il faut avoir le courage de la doter de moyens de répression adaptés, plus dissuasifs.

En conséquence, j'ai demandé à mes services de rédiger les actes administratifs nécessaires permettant de relever le montant des amendes qui pourront être à l'avenir délivrées. Des appareils photos seront d'autre part progressivement mis en place à proximité des parcs à containers pour permettre d'identifier les contrevenants.

Je finirai mon coup de gueule du mois de juin par une note positive, en félicitant l'immense majorité des Crauroises et des Craurois qui acceptent et respectent les règles !

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RENCONTRE

VISITE DE PIERRE-PAUL LEONELLI

Pierre-Paul LEONELLI est Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Président du Groupe politique majoritaire « Union pour la Région ». Il était en visite le 25 avril dernier à La Crau, afin de rencontrer Christian SIMON, et de faire le point avec lui sur les différents dossiers communaux susceptibles de faire l'objet d'une aide financière de la part de la Région. Ont ainsi notamment été évoqués, à l'occasion de cette entrevue, les projets suivants :

- ✓ la construction de la future Gendarmerie,
- ✓ les études de faisabilité relatives à la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP),
- ✓ la réalisation du nouveau Parc des Sports,
- ✓ le réaménagement des espaces du centre-ville pour redynamiser le commerce de proximité,
- ✓ l'extension du Parc du Béal,
- ✓ la réhabilitation du Château des Tilleuls,
- ✓ la restauration du Monument aux Morts du Cimetière Central,
- ✓ la réfection de l'Avenue de Limans.

Christian SIMON et Pierre-Paul LEONELLI entourés de Christian DAMPENON et Paule MISTRE, maires-adjoints.



MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE : modalités d'inscription



L'Ecole de Musique de La Crau vous propose les cours suivants :

✓ **Pour les tout-petits**
Éveil musical pour les 5-6 ans
Initiation musicale (découverte des instruments) pour les 6-7 ans

✓ **Pour les plus grands (dès 7 ans)**
Piano, violon, guitare, basse, sax, flûte, trompette, accordéon, clarinette, batterie, percussions, chant, ateliers chant (à partir de 13 ans), ensemble instrumental, ateliers de musiques actuelles (ados et adultes), ateliers jazz

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'Ecole de Musique, doivent se présenter avec le ou les enfants au secrétariat de l'école situé au 1^{er} étage de l'espace Jean Natte, du mardi au vendredi, de 14h30 à 20h, **jusqu'au vendredi 15 juin**, afin d'y retirer un dossier.

Les dossiers devront ensuite être retournés aux dates et horaires suivants :

- Mardi 19 juin, de 17h à 20h
- Mercredi 20 juin, de 14h30 à 20h
- Vendredi 22 juin, de 17h à 20h, dernier délai.

Pour information, l'école de musique sera fermée pour la période estivale, à partir du vendredi 22 juin à 20h.

Infos :
04.94.66.05.87
lacraumusique@orange.fr

DEUX NOUVEAUX CENTENAIRES À LA CRAU

Rose VERSE est née le 24 avril 1918 à Menton, dans les Alpes Maritimes. Elle y a vécu toute sa jeunesse et y a exercé le très beau métier de brodeuse lingère. En 1940, l'ensemble de la population Mentonnaise a été évacuée, tout d'abord vers les Pyrénées Orientales, puis vers le Var. Rose a subi cette évacuation et est ainsi arrivée à Hyères puis à La Crau. Elle s'y est mariée avec Georges VERSE, en 1945, bien connu par les anciens Craurois pour avoir été élu pendant de longues années, en tant que Conseiller Municipal puis en tant qu'Adjoint au Maire. Ensemble, ils sont restés mariés pendant 67 ans, jusqu'en 2012, date du décès de Georges. Rose vit toujours aujourd'hui dans la maison familiale située en centre-ville de La Crau, auprès de sa fille Geneviève. Elle était très heureuse de fêter cet anniversaire très particulier, entourée de sa famille et de ses nombreux amis. Christian SIMON, Maire de La Crau, était également présent pour lui présenter ses meilleurs vœux.

C'est au sein la maison de retraite « Bon Accueil » que **Maurice HOSTACHI** a célébré son centième anniversaire, en compagnie de l'équipe de l'établissement, de l'ensemble des résidents, mais aussi de sa famille et notamment de ses filles Françoise et Catherine, de ses amis et de Paule MISTRE, Maire-Adjointe déléguée aux Seniors. Maurice HOSTACHI est né le 6 mai 1918 à Equeurdreville, dans la Manche. Tout d'abord écrivain public dans la Marine Marchande, il s'engage dans l'armée et part au combat

dès 1939. Dès lors, il combat sur de nombreux fronts : au Liban, en Tunisie puis en Italie où il prend part à la terrible bataille de Monte-Cassino et à la Libération de Rome. En septembre 1944, il débarque à Marseille et part combattre dans les Vosges, puis, à la fin de la guerre, en Allemagne, dans la Forêt Noire. Il a eu la très grande chance de sortir intact de la guerre et son engagement exemplaire lui a valu 2 citations à la Croix de Guerre et l'attribution de la Légion d'Honneur, tout d'abord au grade de Chevalier, et désormais au grade d'Officier. Le représentant du Comité de la Légion d'Honneur de Hyères avait d'ailleurs fait spécialement le déplacement à La Crau pour annoncer à Maurice cette très belle promotion. Après la guerre, Maurice a fait carrière en tant qu'ingénieur à EDF. Il est arrivé dans le Var en 1975 et a vécu près de 30 ans à Hyères. Depuis 3 ans, il est pensionnaire de l'établissement craurois « Bon Accueil » où il occupe une fonction très importante : celle de chroniqueur ! En effet, chaque jour il lit consciencieusement le journal « Var Matin » et rédige une synthèse de l'actualité qui est lue en début d'après-midi à tous les résidents. Il s'agit désormais d'un rituel attendu par tous, d'autant que Maurice distille à cette occasion ses commentaires très personnels !... Soulignons enfin que notre centenaire est très « connecté » : en plus de surfer sur le web, il est un adepte de « Skype » qu'il utilise quotidiennement pour communiquer avec ses deux filles. Un exemple à suivre à tous points de vue !

ARTS DE LA RUE

FESTIVAL 2018 : Ils iront dormir chez vous !

La programmation est presque prête, l'organisation est en cours... Le Festival se prépare...

Pour accueillir tous ces artistes, nous avons besoin de vous !

Vous avez envie de vivre le festival autrement ? Vous souhaitez partager, échanger et participer à une belle expérience artistique et humaine ?

Devenez hébergeurs et accueillez des artistes chez vous ! Une chambre, un gîte, un studio... Toutes les propositions seront les bienvenues !

**Pour en discuter, contactez-nous au
Service Culture : 04.94.01.56.80
mairie@villedelacrau.fr**



EDUCATION

Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



CLASSE VERTE À LA BRÉOLE POUR LES « GRANDS » DE L'ÉCOLE PALAZY

Les jeunes élèves de la classe de Grande section de Florence LEBLOND sont partis une semaine à La Bréole, dans les Alpes de Haute-Provence. Au programme de cette classe verte : découverte de la montagne, visite d'une miellerie, découverte du barrage de Serre-Ponçon et visite du Muséoscope du lac. Les enfants ont aussi eu la chance de partir à la rencontre des marmottes et des chamois et ont pu prendre part à de nombreuses activités : construction de barrages sur le torrent de La Bréole, construction de cabanes, chasse au trésor, sans oublier les batailles de boules de neige et la traditionnelle « boum » de fin de séjour !



UN « MENU ÉTOILÉ » À L'ÉCOLE JEAN GIONO

Une tenue élégante était exigée le 17 mai dernier pour accéder au restaurant scolaire de l'école Jean Giono. Un repas d'exception était en effet offert ce jour-là aux élèves qui étaient accueillis « comme au restaurant » : nappes et serviettes blanches en tissu, tables fleuries, assiettes servies à table par des serveurs et surtout des plats de qualité exclusivement réalisés avec des produits locaux. Au menu : tomates mozzarella, gardiane provençale, riz de Camargue et ses petits légumes, et pour dessert un « Merveilleux », pâtisserie à base de meringue, de crème chantilly au chocolat et de caramel beurre salé au daim proposée par le pâtissier craurois bien connu Denis MATYASY. Tous les plats ont été entièrement confectionnés sur place par les agents de la Cuisine Centrale, qui ont pu bénéficier des conseils de Denis MATYASY pour la préparation du dessert...

Cette animation, organisée par société ELIOR, a connu un très beau succès auprès des enfants, ravis à la fois de pouvoir découvrir d'excellentes saveurs et d'être servis de façon peu habituelle. Ils ont notamment été impressionnés par les élèves serveurs du Lycée Hôtelier Anne-Sophie PIC qui leur apportaient, en tenue, leur assiette directement à table. Des remerciements sont enfin à adresser à la société ELIS de La Farlède qui a fourni gracieusement les nappes et serviettes, à Benjamin FOURMILLIER, horticulteur craurois, qui a offert les roses pour la décoration et à Roland CUISSARD, maraîcher craurois, qui fournit ses légumes au Service de Restauration Scolaire.

LE 100^{ÈME} JOUR D'ÉCOLE CÉLÉBRÉ À L'ÉCOLE JEAN AICARD

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'école élémentaire Jean AICARD a fêté le 100^{ème} jour d'école au mois d'avril. Au cours de cette journée, toutes les classes ont participé à des défis et des jeux mathématiques autour du nombre « 100 ». Par ailleurs, durant toute la semaine une exposition présentait les collections d'objets très originaux réalisés par les élèves de CP, avec l'aide précieuse de leurs parents, sur ce thème du 100^{ème} jour d'école. Un grand goûter avec les familles a clôturé cette semaine d'animations.



PROLONGEMENT DE LA LIGNE APPEL BUS 49

Depuis le 14 mai dernier, la Ligne Appel Bus 49 (AB 49) du Réseau Mistral desservant La Crau et La Moutonne est prolongée jusqu'à l'arrêt « Diligence » (arrêt n°45).

L'objectif de cette modification est de permettre aux Crauroises et aux Craurois de pouvoir notamment rejoindre les plages de Carqueiranne ou de l'Almanarre en prenant ensuite la Ligne 39 qui dessert cet arrêt « Diligence ».

Pour rappel, la Ligne AB 49 dessert 46 arrêts sur les secteurs du centre-ville, de la Gare, de Maraval et de La Moutonne, hors dimanche et jour férié :

- ✓ En période scolaire, du lundi au vendredi, de 6h40 à 15h50 et de 16h30 à 19h30
- ✓ En période de vacances scolaires et le samedi, de 8h50 à 17h50.

Un départ à heure fixe est également assuré les lundi, mardi, jeudi et vendredi à 16h10 du Collège du Fenouillet vers La Moutonne, en période scolaire uniquement.



Les modalités de réservation de la Ligne AB 49

Depuis septembre 2017, la Ligne 49 fonctionne en Appel Bus, c'est-à-dire à la demande et uniquement sur réservation.

✓ Pour emprunter le minibus à la demande, il convient de **réserver IMPÉRATIVEMENT** en appelant, au moins 1 heure avant votre déplacement, le numéro suivant : **04.94.03.87.02**.

✓ Un agent d'accueil est à votre disposition du lundi au vendredi, de 7h à 18h.

✓ **Un numéro d'adhérent** vous est attribué lors de votre première demande.

✓ Lors de votre appel de réservation, l'agent d'accueil enregistre votre trajet souhaité (arrêts de départ et d'arrivée) ainsi que vos horaires allers-retours.

✓ Un minibus viendra vous chercher à l'arrêt demandé et vous amènera jusqu'à l'arrêt souhaité.

✓ Pour des déplacements réguliers, vous pouvez planifier un **calendrier de réservations** (même pour des arrêts, des jours et des horaires différents).

✓ **Important** : il convient de se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'heure de votre réservation et d'appeler impérativement pour toute annulation de réservation.

Pour plus d'infos :

- ✓ Vous pouvez consulter le site internet du Réseau Mistral : www.reseaumistral.com
- ✓ Ou contacter le Réseau Mistral par téléphone au 04.94.03.87.03

Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport
et à la vie associative



REPRISE DES ACTIVITÉS NATATION ET AQUAGYM PENDANT L'ÉTÉ AU VALLON DU SOLEIL

Dans le cadre du partenariat mis en place entre la Ligue PACA de la Fédération Française de Natation via l'association Natation Azur et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, des activités natation et aquagym sont proposées **du 28 mai au 31 août**, à La Crau, sur le site du Vallon du Soleil. L'objectif est de permettre non seulement aux enfants de découvrir et de pratiquer les activités de la natation, mais aussi aux adultes et seniors de pratiquer une activité «sport santé».

Le programme des activités

Apprentissage de la natation

Des stages sont proposés à la semaine, du lundi au vendredi de 17h à 17h45 ou de 18h à 18h45, en petits groupes de 8 enfants maximum. Les enfants pourront découvrir le milieu aquatique, se familiariser avec l'eau, s'initier aux premiers déplacements, découvrir les premières techniques de nage.

Perfectionnement enfants

Les cours s'adressent aux enfants titulaires du Sauv'nage (1^{er} test de l'école de natation française) ou capables d'effectuer un parcours aquatique en grande profondeur. Ils se déroulent sous forme de stages en séances collectives, d'une ou plusieurs semaines, du lundi au vendredi, de 17h à 17h45 ou de 18h à 18h45. L'objectif est d'apprendre à l'enfant les nages codifiées et de l'amener à nager sur des distances de plus en plus longues dans les différents styles de nage.

Aquagym pour Tous

Les séances ont lieu tous les jours, du lundi au vendredi, de 19h à 19h45, du 28 mai au 31 août. Elles sont adaptées au niveau du groupe.

Aquagym Senior

Il s'agit de proposer aux personnes de plus de 55 ans une activité physique adaptée. Ces séances sont gratuites (hors frais de

licences/assurance de 30 €) et ont lieu les mardis, mercredis et jeudis de 11h15 à 12h15 en mai/juin et de 9h à 9h45 en juillet/août.

Aquabike

Vous souhaitez pratiquer une activité physique douce pour vous maintenir en forme et vous muscler harmonieusement ? L'aquabike va répondre à vos attentes. Il n'est pas nécessaire de savoir nager pour pratiquer. L'aquabike est accessible à tous et les séances ont lieu du lundi au vendredi de 19h à 19h45 (réservation conseillée).

Stage aquaphobie pour adultes

(initiation ou perfectionnement)

Organisés en petits groupes de 4 à 8 personnes, ces stages vous permettent d'apprendre à vous sentir en confiance et en toute sécurité dans l'eau ou de vous perfectionner dans les nages codifiées. Les séances se déroulent tous les soirs, du lundi au vendredi, de 19h à 19h45.

Natation Famille

Cette activité permet aux parents et aux enfants de pratiquer la natation ensemble tout en bénéficiant des conseils de maîtres-nageurs. Les séances sont proposées tous les samedis après-midis, de 10h à 17h, du 7 juillet au 25 août.

Pour plus d'infos :

Vous trouverez tous les renseignements utiles (détail des activités, horaires, tarifs, modalités d'inscription) sur le site internet www.tpm-natationazur.fr.

Vous pouvez également contacter le 06.89.70.68.18, ou vous rendre directement sur place au Vallon du Soleil, du lundi au vendredi de 17h à 20h et, à partir du 7 juillet, le samedi de 10h à 17h.

MÉTROPOLE
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
www.metropoletpm.fr / ECRIS @metropoletpm

Le Vallon du Soleil

Apprendre à nager / Perfectionner sa nage
Pratiquer une activité physique douce

Activités proposées du 28 mai au 10 septembre 2018

**APPRENTISSAGE / PERFECTIONNEMENT
AQUAGYM + SENIOR / NATATION FAMILLE
AQUABIKE**

Base nature et sport du Vallon du Soleil TPM
295 chemin des Genévriers - La Crau
Inscriptions et Renseignements 06 89 70 68 18
www.tpm-natationazur.fr

LES INFOS DE L'USC JUDO

✓ Le Challenge Disney

Cette animation départementale s'est déroulée le dimanche 13 mai au Gymnase de l'Estagnol, sous la direction du Comité Varois de Judo et était organisée en partenariat avec le club craurois de Judo. Réservee aux enfants de la catégorie « Poussins », la compétition avait pour but de juger les jeunes judokas sur leur attitude, les chutes et leur qualité technique. 300 enfants âgés de 3 à 11 ans se sont ainsi succédés tout au long de la journée sur les tatamis du gymnase de La Moutonne. Tous ont été récompensés par des médailles, diplômes et dossards, en présence d'Anne-Marie METAL, Maire-Adjointe déléguée au Sport.

✓ Une crauroise sélectionnée pour la Coupe de France

Juliette GORISSE de l'USC Judo a été sélectionnée en compagnie de Justine ACCARD (ASPTT Toulon), pour représenter le département du Var à la Coupe de France de Katas de la catégorie « Minimes ». La compétition s'est déroulée à Paris, les 19 et 20 mai. Résultats à suivre...

En attendant, les félicitations sont de rigueur pour cette sélection qui récompense plusieurs mois d'un entraînement sérieux et assidu.



SPORT ADAPTÉ : Challenge Jean-Yves CLAQUIN

La Section Tennis de Table de l'Association Varoise de Sport Adapté (AVSA) a organisé, en avril dernier, le 8^{ème} Challenge Jean-Yves CLAQUIN, au Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne. Une quarantaine de participants étaient présents pour ce rendez-vous fixé chaque année en souvenir de celui qui fut responsable de la Section Tennis de Table de l'AVSA.



UNE VAGUE DE NOUVELLES CEINTURES NOIRES AU DOJO DE L'USC KARATÉ-DO



Dernièrement était organisé à La Crau un passage de grade pour les ceintures noires 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Dan. Bruno et Valérie AUBRY, tous deux ceintures noires 5^{ème} Dan et professeurs au sein du club craurois de karaté-do, présentaient à cette occasion plusieurs de leurs élèves. L'examen était dirigé par Guy BIGOT, ceinture noire 8^{ème} Dan et Directeur Technique de la Fédération Européenne de Karaté et d'Arts Martiaux Traditionnels. Il comportait plusieurs épreuves : une partie technique avec katas, kihons, combats et techniques à deux, une partie self défense et également un questionnaire oral de 10 minutes portant sur l'historique, l'aspect martial, spirituel, culturel et philosophique du karaté-do.

Ont brillamment réussi ces épreuves :

✓ Pour le grade de ceinture noire 1^{er} Dan : Julien FLEURY, Mickaël STEHLY, Fabien EVRARD, Bruno MANDY, Cédric FRETTO, Patrick LE, Mathys DUVAL et Olivier HOROVITZ

✓ Pour le grade de ceinture noire 2^{ème} Dan : Axel BARRY BREMOND, Fabien CERDAN, Cécile LAMOUR, Frédéric HILSELBERGER et Anthony ANTOINE (élève du dojo depuis 30 ans)

✓ Pour le grade de ceinture noire 3^{ème} Dan : Thu-Minh LEOPOLD qui a obtenu les félicitations du jury.

Une cérémonie de remise des ceintures a eu lieu au sein du dojo de La Crau, dans la pure tradition japonaise. Soulignons que l'USC Karaté-do compte donc désormais dans ses rangs 29 ceintures noires, ce qui démontre à la fois l'excellent niveau du club et la qualité de l'enseignement des professeurs Bruno et Valérie AUBRY.

Les infos du



RENTÉE SCOLAIRE 2018 / 2019

**ACCUEILS DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE - MERCREDIS - VACANCES**

**DOSSIERS D'INSCRIPTION ET DE RENOUVELLEMENT A
RETIRER A L'ACCUEIL DU JIS**

Attention ! Les dossiers d'inscription et/ou renouvellement
pour les mercredis de septembre à octobre sont à retourner
impérativement jusqu'au vendredi 13 juillet 2018

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	8,70€
Laser Quest	7,50€
Bowling	3,00€ à 5,90€
La Cabane (Kiddy parc)	à partir de 4,80€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES D'ÉTÉ

**Du lundi 9 juillet 2018
au vendredi 31 août 2018**

Pré-inscription : du mardi 5 au mercredi 20 juin

Confirmation : du mardi 26 au samedi 30 juin

L'été, le JIS propose ses activités aux jeunes de 11 ans et plus (11 ans révolus le premier jour de l'activité).

L'accueil de loisirs des moins de 11 ans est assuré par les services communaux.

Stages de voile, séjours, activités et sorties variées, soirées réservées au plus de 13 ans...

Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com

à partir du mardi 5 juin 2018

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi et samedi fermé

Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30

Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet : www.jis-lacrau.com

LE NOUVEAU BUREAU DU JIS

Présentation de la nouvelle équipe qui est désormais à la tête du JIS.



**Florence
LEBLOND**
Présidente



**Yolande
GIRAUD**
Vice-Présidente



**Hervé
CILIA**
Secrétaire



**Muriel
PICHARD**
Trésorière

DANIÈLE BEURTON A QUITTÉ SES FONCTIONS APRÈS 11 ANS DE PRÉSIDENTENCE DU JIS

Suite à la dernière Assemblée Générale du JIS, Danièle BEURTON n'a pas souhaité renouveler son mandat de Présidente. Après 14 ans de bons et loyaux services, parmi lesquels 11 ans passés à la tête de l'association, elle aspire en effet à une pause bien méritée...

Dès son arrivée à La Crau en 2004, Danièle a rencontré l'équipe du JIS, à l'occasion d'un Forum des Associations. Sensible à l'action de l'association développée en faveur de la jeunesse, elle a très rapidement intégré ses effectifs en tant que bénévole, en oeuvrant tout d'abord au poste de la Communication puis à celui de Trésorière. C'est l'ancien Président lui-même, à savoir Christian SIMON, qui, à son départ, lui a demandé de lui succéder. C'est ainsi qu'elle a pris ses fonctions de dirigeante du JIS en décembre 2007.

Forte d'une expérience de 44 années en tant que cadre administratif dans la sidérurgie, Danièle a pu mettre toutes ses compétences de gestion et de management au service de l'association. Il est vrai qu'elle n'a pas ménagé ses efforts tout au long de ces années marquées à la fois par un fort développement des activités du JIS et par de multiples évolutions législatives très contraignantes, la plus importante étant la modification des rythmes scolaires. « Il y a eu quelques fois des moments très compliqués », reconnaît-elle, « mais j'ai eu heureusement la très grande chance d'être entourée d'une équipe remarquable et très professionnelle ».

Lorsqu'on lui demande ce qu'elle retient principalement de ces années passées au service du JIS, Danièle évoque avant tout sa fierté d'avoir contribué à la mise en place de nombreuses activités innovantes et motivantes qui ont permis d'accueillir toujours plus de jeunes craurois. Elle est également ravie d'avoir pu permettre la réalisation d'échanges avec les jeunes des villes jumelles de Villeneuve en Suisse, et de Rosà en Italie. Elle se souvient enfin avec émotion de la célébration des 20 ans de l'association en 2014. Malgré ce bilan plus que positif, Danièle BEURTON nourrit un grand regret : « Je n'ai pas réussi à mobi-

liser les parents pour qu'ils s'impliquent davantage dans l'association. Il n'est pas normal que sur plus de 1000 familles adhérentes, seules 17 personnes soient présentes à l'Assemblée Générale... » dit-elle avec le franc-parler qui la caractérise si bien.

Quelle est la suite du programme pour elle ? Pour l'instant, elle prend du repos et profite du temps présent. Elle n'a pas de projet véritablement défini, mais avoue tout de même envisager de s'investir dans de nouvelles activités ultérieurement...





Julien DIAMANT

Conseiller Municipal délégué
au Parc de matériel administratif,
au mobilier, à l'informatique,
et aux nouvelles technologies

LE POINT SUR...

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Obligation de conventionnement pour l'habitat collectif

Attention ! Les raccordements peuvent être retardés pour les logements situés en habitat collectif si les démarches préalables requises ne sont pas remplies. Une convention doit en effet être obligatoirement signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre dans les parties communes, après accord de l'assemblée générale des copropriétaires. Les syndicats, bailleurs ou présidents d'associations syndicales libres qui n'ont pas encore rempli cette formalité sont invités à contacter rapidement SFR, afin de ne pas pénaliser les occupants (contact SFR : Laetitia REYNAUD au 04.91.46.64.96 ou L.reynaud@ert-technologies.fr)

Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre foyer à la fibre optique en saisissant votre adresse ou votre numéro de téléphone sur le site <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/>

Pour tout renseignement sur le déploiement, vous pouvez également envoyer un mail à l'adresse suivante : deploiement.fibre@info.sfr.com

A savoir

La Société SFR réalise les travaux de déploiement de la fibre à La Crau, mais ne dispose d'aucune exclusivité en matière d'offres commerciales. Si votre foyer est éligible, vous pouvez donc vous renseigner auprès de votre opérateur pour souscrire un abonnement Très Haut Débit.

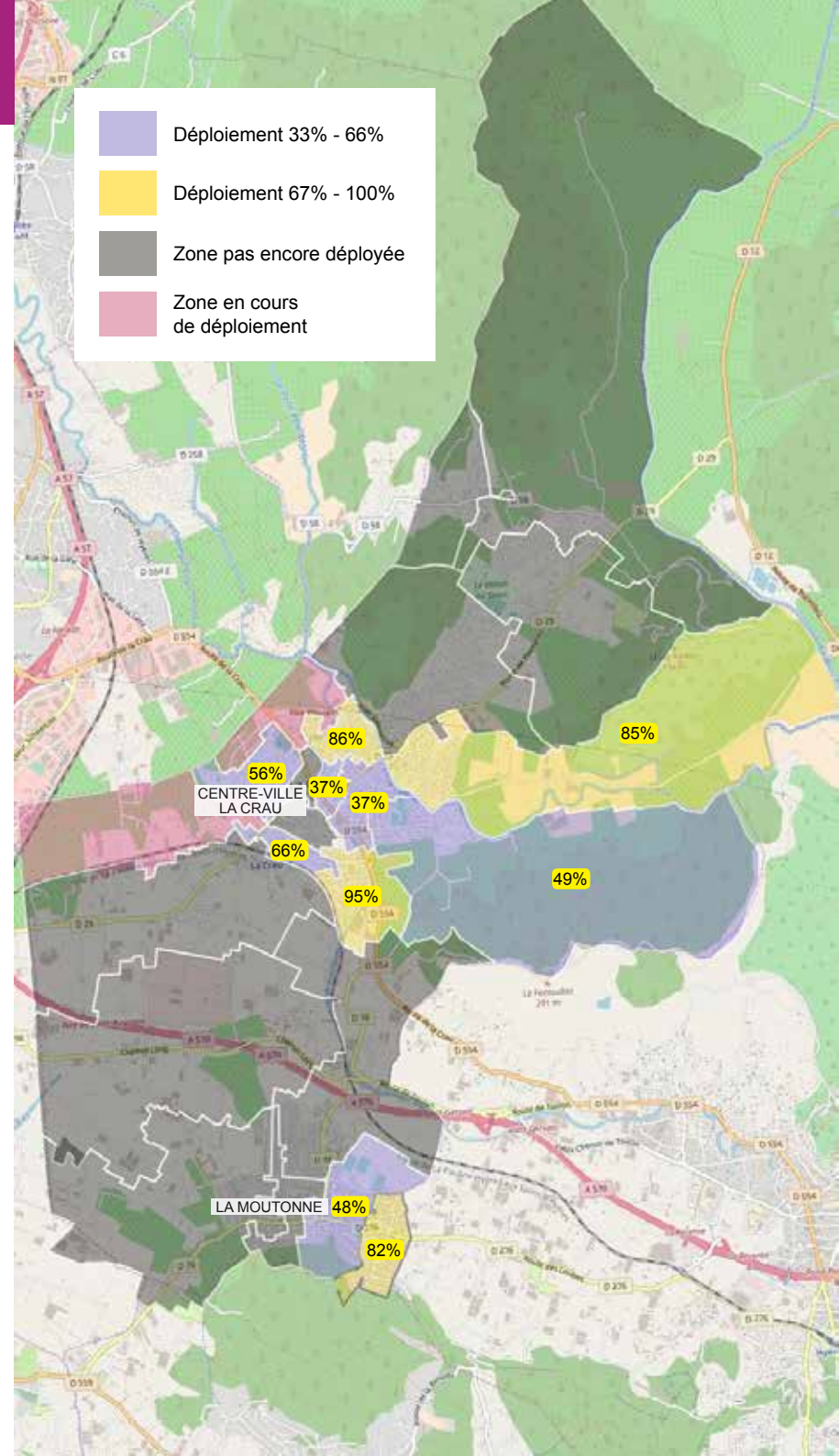
Pour rappel, les travaux de déploiement de la fibre sont engagés à La Crau depuis 2016. Ils sont réalisés par SFR, en étroite collaboration avec les services de la Ville et de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Nous vous proposons un point sur l'avancement de ce déploiement.

Un objectif de 1 800 logements supplémentaires raccordés en 2018

- ✓ A La Crau, le nombre total de logements à raccorder est de 9 111.
- ✓ En début d'année, 2 634 étaient déjà éligibles au Très Haut Débit Internet.
- ✓ L'objectif fixé pour l'année 2018 est donc la création de 1800 prises éligibles supplémentaires, ce qui porterait à environ 4 400 le nombre de foyers raccordés.
- ✓ A ce jour, le bilan qui nous a été transmis fait part d'environ 2800 logements éligibles.

Soulignons par ailleurs que les travaux de déploiement se concentrent uniquement, pour l'année 2018, sur le réseau souterrain. Les travaux sur le réseau aérien débiteront en 2019.

La carte ci-jointe détaille l'état actuel d'avancement du déploiement sur le territoire communal par secteur.



L'APPLICATION CITOYENNE

Soyez acteur de votre cadre de vie

L'Application Citoyenne est à la disposition des Crauroises et des Craurois depuis le début du mois de juin. Cet outil moderne de démocratie participative permettra à tout citoyen de signaler en un clic aux services communaux toute situation nécessitant une intervention en matière de sécurité, d'environnement, de propreté ou de cadre de vie.

Quels objectifs ?

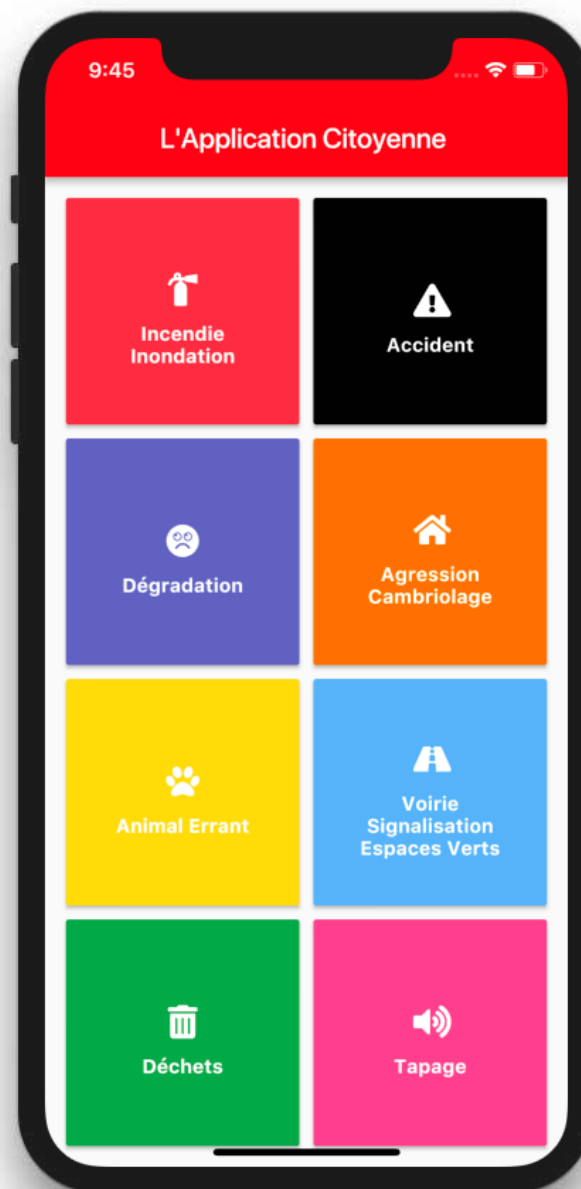
Grâce à cette application, l'ensemble des administrés pourra largement s'impliquer et ainsi agir directement sur son cadre de vie. Par ailleurs, en se rajoutant aux moyens de communication avec la mairie déjà existants (accueil dans les services, téléphone, mail, courrier papier, page Facebook), ce dispositif optimisera encore davantage la remontée d'informations en direction des services municipaux.

Quels types d'événements pourront être signalés ?

L'Application Citoyenne propose 8 catégories d'événements, chacune étant identifiée par un bouton différent, à savoir :

- ✓ Incendie / Inondation
- ✓ Accident
- ✓ Agression / Cambriolage
- ✓ Dégradation
- ✓ Déchets
- ✓ Voirie / Signalisation / Espaces Verts
- ✓ Animal errant
- ✓ Tapage

A titre d'exemple, vous pourrez ainsi facilement signaler des dépôts sauvages d'ordures dans la rubrique « Déchets », des nids de poule dangereux tout comme des panneaux de signalisation détériorés dans la rubrique « Voirie / Signalisation / Espaces verts », la présence de graffitis dans la rubrique « Dégradation », etc.



Mode d'emploi pas à pas

- ✓ Télécharger gratuitement «L'Application Citoyenne» sur votre smartphone dans AppStore ou PlayStore (voir logo ci-dessus).
- ✓ S'identifier avec son adresse mail, lors de la 1^{ère} connexion uniquement.
- ✓ Pour signaler un événement anormal, il convient d'activer sa géolocalisation et de cliquer sur la catégorie concernée.
- ✓ De manière facultative, il est possible d'ajouter un commentaire dans l'onglet « saisir votre description ».
- ✓ Envoyer ! L'utilisateur est localisé par GPS, l'événement et sa localisation sont transmis à la Mairie par mail.

SORTIR A LA CRAU

Petit rappel des principaux rendez-vous festifs et culturels qui ponctueront le mois de Juin à La Crau



Hervé CILIA
Conseiller Municipal
délégué à la Culture



Gérard DELPIANO
Conseiller Municipal
délégué à l'Évènementiel



LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Jeudi 21 juin
Centre-ville
de 16h à 1h

Chaque année, ce premier grand rendez-vous marquant le début des festivités estivales est attendu par tous. Lors de cette grande fête populaire, la musique envahit agréablement les rues et lieux publics pour notre plus grand plaisir.

La Ville de La Crau vous invite bien évidemment à venir célébrer la musique et le premier jour de l'été, le 21 juin prochain. Différents plateaux vous seront proposés, à La Crau et à La Moutonne, en voici un aperçu :

À LA CRAU

Place Jean Jaurès - de 17h à 1h

Plateau de l'École de Musique clôturé par une animation DJ
Avec la Chorale, l'Ensemble Instrumental, l'Ensemble Guitares, l'Atelier Chant, les groupes Baby Jazz, Music Zac, Blue Jazz, Funk Orchestra
Et avec le DJ David GALLI

Place Victor Hugo - de 19h30 à minuit

Plateau musical des Vitrines de La Crau

19h30 - 21h DJ Flo
21h - 22h30 Groupe Reckless Mind (compositions rock)
22h30 - minuit DJ Flo

Avenue Lieutenant Jean Toucas et Rue de la Liberté - de 20h à minuit

Plateau des commerçants

Différents commerces de l'avenue accueilleront des groupes :

- New Deal (pop rock) devant « La Récré » et « Vanille Café »
- Why Not, Acid Brain et T and the World devant « La Civette »
- Animation musicale devant « L'Imprévu » (Rue de la Liberté)

Parc du Béal - de 20h30 à 21h45

Plateau Harmonie

Avec la Lyre de La Crau

À LA MOUTONNE

Place Maréchal Foch - à partir de 20h

20h - 21h30 Groupe Rebut
21h30 - 23h Groupe Swing Project

Attention ! Programme susceptible de modifications. Retrouvez le programme complet sur www.villedelacrau.fr

Infos :

Service Culture et Évènementiel - 04.94.01.56.80

ÉLECTION Miss La Crau

• SAMEDI 23 JUIN •

Place Victor Hugo - 20h

Afin de mettre en valeur les professionnels craurois qui exercent dans le domaine de la mode et de l'esthétique (coiffure, maquillage, soins, etc.), mais aussi de la décoration (fleurs, plantes...), l'association de commerçants « Les Vitrines de La Crau », en partenariat avec l'agence Sea Agency, a choisi de relancer l'élection de Miss La Crau !

L'événement se déroulera en plein air, au cœur de la ville, sur la Place Victor Hugo. La soirée débutera à 20h avec les défilés des participantes et l'élection de notre Miss. Elle se poursuivra dès 22h par une grande soirée dansante animée par DJ Flo.

L'élection réunira des jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans qui, en remerciement de leur participation, pourront toutes bénéficier de conseils en image, d'un shooting photo et d'un atelier pour les préparer à défiler. De nombreuses récompenses sont également prévues...

Infos :

Pour participer l'élection de Miss La Crau, vous pouvez contacter Audrey
✓ soit par téléphone au 06.49.52.70.38
✓ soit par mail à l'adresse :
audrey.pabois@sea-agency.fr



SORTIR A LA CRAU

LA CRAU! EN FÊTE!

Du jeudi 28 juin au lundi 2 juillet

Parking Jean Moulin (fête foraine)

Place Félix Reynaud (animations)

Fête foraine et animations gratuites en soirée pendant 5 jours...

La Crau sera véritablement en fête du 28 juin au 2 juillet prochains !

Comme cela est la tradition, la Fête de La Crau sera ouverte par le concert des musiciens de la Lyre, **le jeudi 28 juin**.

Le **vendredi 29 juin**, vous retrouverez le grand show live « **Les Vieilles Canailles Bis** ». Inspiré du concept « Les Vieilles Canailles » avec Johnny Hallyday, Eddy Mitchell, Jacques Dutronc, trois artistes sosies professionnels reprennent les plus grands tubes de ces monstres sacrés de la chanson française : Gabrielle, Allumer le feu, J'aime les filles, Les cactus, Pas de boogie woogie, Couleur menthe à l'eau, etc.

A noter en 1^{ère} partie, le spectacle hip-hop de l'association crauroise Street of Kingz.

Samedi 30 juin, ce sera ambiance festive et latino sur la Place Félix Reynaud avec la Soirée DJ « Latino Summer Festival ». Vous pourrez danser sur des airs de Kizumba, Bachata, Raggaton mais aussi sur tous les hits du moment ! De nombreuses animations ponctueront également cette soirée : initiations de danse, chorégraphies, etc.

Dimanche 1^{er} et lundi 2 juillet, les écoles de danse crauroise Studio Attitude et Studio Ellena présenteront successivement les principales chorégraphies de leur spectacle de fin d'année.

Infos : Service Culture et Événementiel - 04.94.01.56.80

Retrouvez le programme complet en pages « Agenda » du mensuel et sur www.villedelacrau.fr

Gérard LAUGIER
Adjoint au Maire délégué
à la Propreté Urbaine,
la gestion des déchets
et l'environnement



ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE ENVIRONNEMENT !

Les dépôts sauvages de même que le non-respect des consignes de collecte des différents types de déchets représentent de véritables atteintes à notre environnement : les uns dénaturent et souillent nos rues et nos quartiers, les autres entravent sérieusement le fonctionnement du service de collecte. Il ne faut pas négliger les conséquences financières de ces incivilités, compte tenu du coût généré par l'enlèvement et le traitement des déchets. Pourtant des solutions existent !

L'apport volontaire en déchetterie

La déchetterie se situe à La Moutonne, au quartier de l'Estagnol.

Ses modalités d'accès sont très simples :

- ✓ l'accès est gratuit pour les particuliers,
- ✓ il suffit de présenter un justificatif de domicile à l'entrée (carte grise du véhicule par exemple).

Les horaires d'accueil sont les suivants :

- ✓ en Juin, Juillet et Août : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermeture les dimanches en Juillet et Août)
- ✓ de Septembre à Mai : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermeture les dimanches en Novembre, Décembre et Janvier).

La Déchetterie ACCEPTE...



déchets verts et bulbes, cartons, papiers, journaux, verre plat, déchets de plâtre, gravats, plastiques, encombrants incinérables, déchets ménagers spéciaux, ferrailles, encombrants ménagers non incinérables, déchets d'équipements électriques et électroniques, emballages en verre, flaconnage plastique, textiles, pneus, emballages métalliques, huiles usagées...

La Déchetterie REFUSE...



déchets verts d'une section supérieure à 15 cm, les plaques de fibrociment, les produits radioactifs, les produits détonants, les déchets des professionnels de santé, tous les produits dont la taille ou la densité ne peuvent faire l'objet de valorisation, fusées de détente, bouteilles de gaz...

Les autres points d'apport volontaire

Conteneurs enterrés d'ordures ménagères et de tri sélectif, colonnes de tri pour le verre... il existe en tout 42 sites d'apport volontaire répartis sur le territoire communal. Il y en a forcément un près de chez vous !

Collecte des encombrants et des déchets verts : rappel des consignes à respecter

Un découpage de la commune en 16 zones

La collecte des encombrants et déchets verts est effectuée une fois par mois. Le jour de passage est déterminé en fonction de la zone où vous habitez. Vous retrouvez d'ailleurs chaque mois dans le bulletin municipal d'information le tableau récapitulatif des dates précises de passage par zone géographique (voir p. 18 ce mois-ci).

Bon à savoir : Lorsque le jour de collecte correspond avec un jour férié, la collecte est systématiquement reportée le mercredi suivant.

Des consignes à respecter impérativement

Pour la bonne marche du service et surtout pour éviter tout surcoût relatif à son organisation et à sa gestion, il est impératif de respecter quelques consignes de base.

- 1 Les encombrants et déchets verts doivent être obligatoirement déposés devant votre domicile et non dans votre jardin (le personnel de collecte n'est pas habilité à entrer à l'intérieur des propriétés) ni à proximité des conteneurs enterrés ou des colonnes de tri sélectif (ce qui empêche par ailleurs la collecte des déchets correctement entreposés à l'intérieur de ces équipements).
- 2 Le dépôt doit être effectué uniquement la veille au soir du jour de ramassage correspondant à votre zone, et non les jours précédents.
- 3 Ne sortir qu'un seul type de déchets (déchets verts **OU** encombrants). Si vos déchets sont mélangés à des déchets de différentes natures, ils ne seront pas ramassés. Il est précisé que les déchets du bâtiment ne sont pas pris en charge par ce service de collecte et doivent directement être apportés à la déchetterie.
- 4 Concernant les déchets verts :
 - ✓ le volume total des déchets verts autorisé à être collecté ne peut excéder 2m³,
 - ✓ les déchets verts de type pelouse ou feuillages doivent être obligatoirement conditionnés dans des sacs jetables,
 - ✓ les déchets verts de type branchages ne doivent pas dépasser 15 cm de diamètre et doivent être conditionnés en fagots de 2m de long maximum.
- 5 Concernant les encombrants, le volume total des déposés ne doit également pas excéder 2m³

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Le jour de collecte dépend de la zone où vous habitez. Celui-ci est indiqué sur le couvercle de chaque bac individuel.

Bon à savoir : La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est réalisée du lundi au samedi, y compris les jours fériés, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Important : Les conteneurs individuels ne doivent pas rester sur la voie publique. Ils doivent être systématiquement rentrés dans la propriété après la collecte.

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» :

0 800 00 30 24

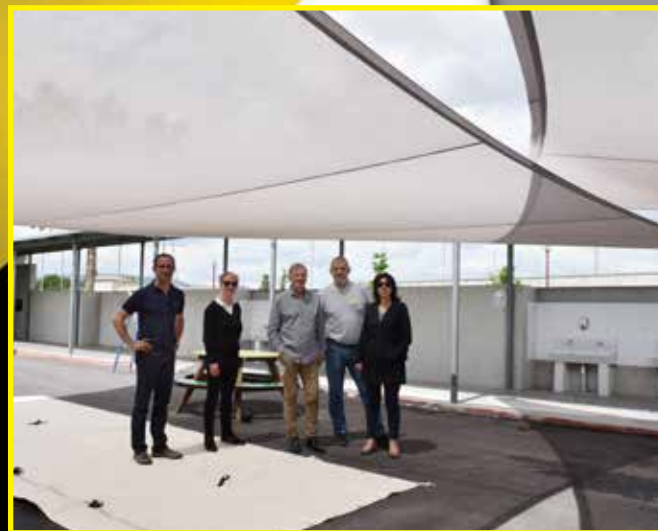
✓ Vous pouvez retrouver toutes les infos utiles sur le site internet www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement».



TRAVAUX



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire délégué
aux travaux et entretien
des bâtiments



ECOLE JULES FERRY

Des voiles d'ombrage, représentant une superficie totale de 200 m², ont été installées dans la cour de l'école élémentaire Jules FERRY, à La Moutonne. Compromis idéal entre protection thermique et confort visuel, ces voiles sont résistantes aux intempéries, aux UV et sont 100% recyclables.



CUISINE CENTRALE

Le Service Bâtiment de la Ville a effectué à des travaux de réfection à la Cuisine Centrale située au sein de l'école Jean Giono. Ces travaux permettent d'assurer une conformité optimale des locaux en matière sanitaire et réglementaire. Ont ainsi été réalisés :

- ✓ la reprise des faïences murales,
- ✓ le maçonnerie des arrivées d'eau et finitions avec pose de plinthes carrelées, afin de faciliter le nettoyage du sol,
- ✓ la reprise du sol avec pose de carrelage antidérapant,
- ✓ la peinture du coin « plonge » ainsi que des portes, bâtis dormants et radiateurs avec utilisation d'une peinture spécifique,
- ✓ le remplacement de toutes les prises électriques,
- ✓ la pose de plaques murales permettant de les protéger des chocs dus aux passages des chariots.

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Un sujet fait consensus au conseil municipal : la construction d'une brigade, ou caserne, de gendarmerie sur la commune de La Crau, quartier des Avocats. Le 6 avril 2017, notre maire n'attendait plus que les modalités de financement (subventions, loyer...) : « ... la construction est soumise à différents aléas notamment financiers... Si l'opération ne pouvait aboutir, l'acquisition serait maintenue aux fins de réserve foncière... La construction (brigade et annexe) sera réalisée par la commune qui sera propriétaire et louera à la gendarmerie. Le loyer n'est pas encore fixé ».

Si la sécurité n'a pas de prix, elle a malheureusement un coût. La commune finance déjà la vidéo protection et les caméras à lecture de plaques (à l'efficacité loin d'être avérée, d'après certains chercheurs du CNRS). Ce projet de gendarmerie est estimé à près de 6 M€ (plus 0,8 M€ de terrain).

Lors de l'hommage aux victimes des attentats du 23 mars 2018, notre maire a annoncé que la gendarmerie serait construite quoiqu'il en coûte et porterait le nom du Colonel BELTRAME, dont la mort tragique nous a bouleversés. Si la brigade voit le jour, nous nous associons à cette idée!

Mais si les collectivités et l'Etat ne s'engagent pas à hauteur suffisante, le financement pèsera-t-il sur les seuls contribuables Craurois ?

La forte émotion éprouvée aujourd'hui résistera-t-elle à l'épreuve du temps ? Quelles seront les réactions des Crauroises et des Craurois devant leurs feuilles d'impôts, eux qui supportent déjà les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat ?

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE lacraufrentnational@gmail.com

En ce qui concerne le Parc Municipal des sports Louis PALAZY.....

Le projet a bénéficié d'un fonds de concours à hauteur de 15.000€ à chaque concourant, avec l'argent des Craurois, soit un total de 60.000€.

Il aurait été de « bon temps » que Monsieur le Maire montre les différents projets aux habitants de La Crau (les payeurs) par une exposition en Mairie.

Le cabinet gagnant, pour respecter dès le départ l'enveloppe, n'a-t-il pas sous-estimé le projet dont le montant fixé au départ était de 4.500.000€. Un autre projet moins dispendieux, serait rentré plus facilement dans le cadre budgétaire. A ce jour le dépassement est de l'ordre de 1.762.000€ alors que les travaux ne sont toujours pas commencés et que le budget d'étude prévoit une somme de 700.000€ (% par rapport au coût global des travaux + rémunération du concours)

Monsieur le Maire nous informe lors du Conseil Municipal du 12 avril 2018 que les chiffres ne sont pas connus et demande des crédits de paiement sur le budget global de la commune (autofinancement + emprunt).

« Ne mettons pas la charrue avant les bœufs !!! »

L'équipe Front National demande officiellement d'où provient cette dérive de 1.762.000€ et n'y a-t-il pas une injustice vis-à-vis des autres cabinets participant à ce concours.

Vos élus : Dominique BRETINIERE - Didier CHAUVEL

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUIN / JUILLET 2018

ZONES	JUIN	JUILLET
ZONE 1 : Parc de La Moutonne L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 2
ZONE 2 : La Pie / La Durande La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 3
ZONE 3 : Centre La Moutonne La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 5
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 1 ^{er}	Vendredi 6
ZONE 5 : Les Cougourdons Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 9
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 10
ZONE 7 : Rocade de l'Europe Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 14	Jeudi 12
ZONE 8 : Les Arquets Sud Les Levades / Les Goyes Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 13
ZONE 9 : Les Arquets Nord Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{er} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Lundi 16
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 17
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 19
ZONE 12 : Les Longues Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 20
ZONE 13 : La Gensolenne La Grassette / La Bastidette Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 23
ZONE 14 : La Monache Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 24
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 26
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 27

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

PLAN CANICULE

RECENSEMENT DES PERSONNES FRAGILES

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel tel que la canicule de l'été 2003 ou une alerte météo, virale ou bien encore une coupure d'électricité, le décret du 1^{er} septembre 2004 charge les Maires de constituer et de tenir à jour, tout au long de l'année, un registre des personnes âgées et des personnes handicapées vivant à domicile. A cet effet, la Mairie a ouvert un registre nominatif.

L'inscription sur ce registre est facultative et basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (proche, médecin, services sociaux). Ce registre reste soumis à des mesures de confidentialité au droit d'accès et de rectification des informations par les intéressés. Il a pour seul but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Peuvent figurer sur le registre trois catégories de personnes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes reconnues handicapées.

L'inscription peut être effectuée au moyen de l'imprimé ci-contre qui devra être retourné au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : Hôtel de Ville 83260 LA CRAU

Vous pouvez également contacter le CCAS, soit en vous rendant directement à l'annexe de l'Hôtel de Ville (15 boulevard de la République), soit en téléphonant au 04.94.01.56.80.

PLAN CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

NOM : PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : TÉLÉPHONE :
 ADRESSE : LA CRAU (VAR)

PRÉCISION : (cocher la case qui vous concerne)

- Personne de plus de 65 ans
- Personne de plus de 60 ans et inapte au travail
- Personne adulte handicapée

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM : PRÉNOM :
 QUALITÉ : TÉLÉPHONE :
 ADRESSE :

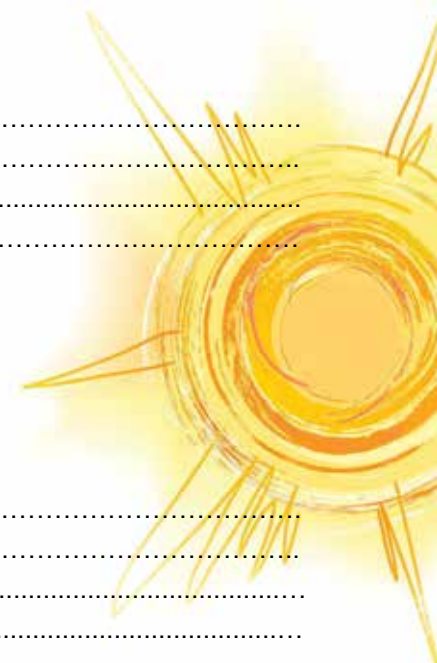
DE QUELS SOINS BÉNÉFICIEZ-VOUS ACTUELLEMENT ?

	Nom de la personne	Nom de l'organisme	Téléphone
Aide ménagère			
Infirmier			
Portage des repas			
Téléalarme			
Tierce personne			

LA CRAU, LE

Signature, nom et qualité du rédacteur de ce document s'il est différent du demandeur

Signature du demandeur qui reconnaît avoir été informé des conditions de son inscription sur le registre



FESTIVAL DESIGN PARADE 2018

La nouvelle édition du festival Design Parade à Hyères et Toulon aura lieu du 28 juin au 1^{er} juillet 2018. Les expositions seront ouvertes au public jusqu'au 30 septembre. Créé en 2006, Design Parade Hyères a pour ambition de partager la création contemporaine dans le domaine du design avec le public et les professionnels. 10 jeunes designers sont sélectionnés chaque année ; ce festival leur offre une vitrine et un accompagnement uniques. Lancé en 2016, Design Parade Toulon poursuit les mêmes objectifs que Design Parade Hyères. Tourné vers l'architecture d'intérieur, il est le premier concours et festival de ce type en France. Plusieurs prix récompenseront les candidats en compétition des deux concours

Design Parade Hyères

Pour cette nouvelle édition, le jury Design Parade Hyères est présidé par le designer canadien Philippe Malouin. Il s'est réuni le 23 mars 2018 à Paris dans le studio de Pierre Yovanovitch pour choisir les dix finalistes de la compétition (plus de 200 dossiers ont été reçus de 30 nationalités, 60 dossiers présélectionnés). 10 jeunes designers de quatre nationalités différentes ont été sélectionnés sur les 200 dossiers reçus. Leurs travaux seront présentés à la villa Noailles dans une exposition collective ouverte au public jusqu'au 30 septembre 2018. La scénographie de cette exposition a été confiée à Lisa Ertel, designer allemande, finaliste du concours 2017.

Les 10 finalistes Design Parade Hyères 2018

Loïc Bard, France | Anaïs Borie, France | Pablo Bras, France | Tom Chung, Canada | Marie Cornil, France | Sara de Campos, Portugal | Julien Manaira, France | Alex Sizemore & Hank Beyer, États-Unis | Camille Viallet & Théo leclercq, France | Alexandre Willaume, France

Design Parade Toulon

Le jury d'architecture d'intérieur est présidé cette année par l'architecte d'intérieur français Pierre Yovanovitch. Réuni le 23 mars 2018 à Paris, le jury a sélectionné 10 jeunes designers de trois nationalités différentes (près de 200 dossiers ont été reçus de 30 nationalités, 60 dossiers présélectionnés). Leurs installations seront présentées à l'ancien évêché de Toulon et resteront ouvertes au public jusqu'au 30 septembre.

Les 10 finalistes Design Parade Toulon 2018

Béregère Botti & Sophie Genestoux, France | Charlotte Castay & Juliette Castay, Belgique | Antoine Chauvin, France | Lucas Djaou, France | Valentin Dubois & shizuka saito, France & Suisse | Laura Fournier, France | Clémence Frot, France | Kim Haddou & Florent Dufourcq, France | Natacha Mankowski, France | Jeanne Martin & Marie-Marie Vergne, France

+d'infos sur www.villanoailles-hyeres.com



LES AVANT-PREMIÈRES DU GRAND PRIX DE FRANCE !



Le Grand Prix de F1 est de retour en France et dans le Var sur le circuit Paul Ricard au Castellet, du vendredi 22 au dimanche 24 juin 2018. À cette occasion, la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var et le constructeur Renault ont organisé un événement gratuit à Toulon : « Les avant-premières du Grand-Prix de France » qui se déroulait le samedi 5 mai dernier sur le quai de la Corse à Toulon ! Simulateurs, places à gagner pour le Grand Prix, F1 en démonstration, ... de nombreuses animations étaient organisées durant toute la journée. À l'occasion de cette journée exceptionnelle, le public a eu la chance de voir tourner, - sur un mini circuit de 300 m et à 90 km max - une Formule 1 Renault, deux fois au cours de la journée, à 11h et à 15h, ainsi qu'une voiture de course Renault RS01 ! Parmi les animations qui étaient proposées : démonstrations « pit-stop », démarrage F1, échanges avec les ingénieurs, jeux concours, 4 simulateurs sur vélin,...

Une tournée dans 8 villes de la région

« Les avant-premières du Grand Prix de France » ont eu lieu dans 8 communes de la région du 1^{er} au 10 mai dernier : Château-renard, Miramas, Aubagne, Toulon, Le Lavandou, Saint-Raphaël, Apt et Roquebillière.

+ d'infos sur www.gpfrance.com

RETOUR EN IMAGES

AVRIL / MAI 2018



FOIRE AUX PLANTS



Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Gala de Kickboxing TRT 14



Journée Nationale du Souvenir des Victimes
et des Héros de la Déportation





Vendredi 1^{er}
Spectacle de l'école maternelle
Louis Palazy

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 18h



Vendredi 1^{er}
Sortie du CCAS
aux Baux de Provence

Départ de l'Office de Tourisme - 7h30

Au programme : les Carrières de Lumières avec l'expo multimedia « Picasso et les peintres modernes espagnols », repas, visite libre du château et du village des Baux de Provence
 Sortie réservée aux Séniors de plus de 60 ans
Participation financière : 55,50 €

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Samedi 2
Grande Soirée des 10 ans du COF

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 19h30

Repas « paëlla » avec fromage et dessert.

Animation assurée par le groupe Fiesta Latina et ses danseuses

Attention ! Apporter vos assiettes, couverts et verres

Organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau

Tarif : 15 €

Réservations : lors des permanences à l'Office de Tourisme, les vendredis 18 et 25 mai 2018, de 15h à 18h



Dimanche 3
Vide grenier de la crèche
« L'Escale Infantile »

Piétonnier Jean Natte (le long du Béal)

de 7h à 14h

Buvette et petite restauration sur place

Tarif : 10 € l'emplacement

Inscriptions : Auprès de la crèche « L'Escale Infantile » - Résidence du Château, 203 Rue du Sureau, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Infos : 04.94.12.90.84



Dimanche 3
Sortie du CCAS à l'Opéra de Toulon

Opéra « Nabucco » de Giuseppe Verdi

Départ de l'Office de Tourisme - 14h30

Sortie réservée aux Séniors de plus de 60 ans

Participation financière : 65 € (places catégorie 1 orchestre) ou 49 € (places catégorie 2 galerie)

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Mardi 5
Spectacle des classes de CE2, CM1
et CM2 de l'école Jean Aicard

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 18h

Thème : « Faut que ça bouge ! »



Mercredi 6
Collecte de sang

Club House du Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne - de 15h30 à 19h30



Jeudi 7
Gala de Hip Hop de l'association
Street of Kingz

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 18h30

Entrée gratuite



Vendredi 8
Spectacle des classes de CP et CE1
de l'école Jean Aicard

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 18h

Thème : « Faut que ça bouge ! »



Dimanche 10
Concours Propagande
« Ville de La Crau »
de Boule Lyonnaise

Places Jean Jaurès et Félix Reynaud à partir de 8h

Organisé par l'Association Bouliste Crauroise (ABC)

Réservé aux licenciés

Participation de 32 doublettes venant de toute la France

Concours complémentaire de l'ABC (consolante) également prévu

Infos : 06.61.25.19.63

(Daniel BOVARD, Président de l'ABC)



Mardi 12
Animation du CCAS - Concours de boules et de cartes

Foyer des Anciens et Place Félix Reynaud - A partir de 14h30
 Réservé aux Séniors de 60 ans et plus
 Avec la participation des Seniors de Toulon
Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Vendredi 15

« **Le Poème** » - Gala 2018 de l'école de danse
 Flash M Crew et soirée dansante « Caliente »
 Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h
Tarif : 10 € (5 € pour les 7 - 16 ans et gratuit pour les moins de 7 ans)
Infos et réservations : 06.68.79.70.31
+ d'infos : www.flashmcrew.fr
 Facebook/flashmcrew - flashmcrew@gmail.com



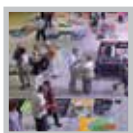
Dimanche 17
« Comédie Musicale à l'Ecole de Musique »

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 14h30
 Gala de fin d'année de l'Ecole de Musique



Lundi 18
Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940

Rendez-vous à 11h devant l'Hôtel de Ville
 Cortège et dépôt de gerbes au Mémorial situé Parking Jean Moulin



Du mercredi 20 au vendredi 22
Exposition des ateliers «Expression Graphique» de Nicole Galland du CCSC

Thème : «L'art venu d'ailleurs»
 Espace Culturel Jean-Paul Maurric
Vernissage : mercredi 20 juin à 19h – Restauration sur place et animation musicale
Exposition : jeudi 21 et vendredi 22, 10h-12h / 15h-18h
 Entrée gratuite



Jeudi 21
Fête de la Musique

De 16h à minuit, en plusieurs lieux de La Crau : Parc du Béal, Place Victor Hugo, Place Jean Jaurès, Avenue Jean Toucas, et Place Maréchal Foch à La Moutonne
 Programme détaillé sur www.villedelacrau.fr
Infos : Service Culture – 04.94.01.56.80



Jeudi 21
Gala de la section Anglais du CCSC
 Salle Esposito du Collège du Fenouillet - 17h
Infos : CCSC – 04.94.66.22.46



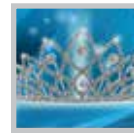
Vendredi 22
Gala de l'école de danse Studio Attitude

Casino des Palmiers à Hyères - 21h
Infos et réservations : 06.13.70.75.75



Samedi 23
Gala de l'école de danse Tout'en K Danse

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
 20h (ouverture des portes à 19h30)
 Danse orientale, tahitienne, afro et urban jazz
 Petite restauration sur place
Tarif : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 12 ans
Réservations : directement sur place ou auprès des danseuses
Infos : 06.13.63.07.77



Samedi 23
Election de Miss La Crau

Place Victor Hugo
20h : Début des défilés
22h : Soirée dansante avec DJ Flo
 Soirée organisée par l'association des commerçants « Les Vitrites de La Crau »
Infos : 06.49.52.70.38



Dimanche 24
Gala de danse des sections « Danse orientale » et « Danse de salon » du CCSC

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
15h : Gala de la section « Danse orientale »
20h30 : Gala de la section « Danse de salon »
Infos : CCSC – 04.94.66.22.46



Dimanche 24
Exposition des sections «Chevalets Moutonnais» et Tricot du CCSC

Rue Aspirant François Philippe - de 9h à 13h



Vendredi 29

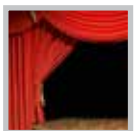
Sortie du CCAS au Pays de la Lavande

Départ de l'Office de Tourisme - 7h30
Balade sur le plateau de Valensole, repas, promenade en bateau sur le lac d'Esparron
Réservé aux Séniors de 60 ans et plus

Participation financière : 50 €

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (places limitées)



Samedi 30

Spectacle de fin de saison de la section « Comédiens - La Compagnie Crauroise »

Collège du Fenouillet - 15h

Infos : CCSC – 04.94.66.22.46

Du jeudi 28 juin au lundi 2 juillet
La Crau en Fête !



Jeudi 28 juin

Concert de la Lyre de La Crau

20h30 – Place Félix Reynaud



Vendredi 29 juin

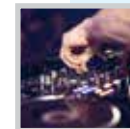
Spectacle « Les Vieilles Canailles Bis »

21h30 – Place Félix Reynaud

Inspiré du célèbre trio des Vieilles Canailles avec Jacques DUTRONC, Eddy MITCHELL et Johnny HALLYDAY, les artistes Johnny VEGAS, Eddy DEVILLE et Gabriel MAILLY reprennent sur scène les plus grands tubes de ces monstres sacrés de la chanson française.

1^{ère} partie à 21h :

spectacle hip-hop de Street of Kingz



Samedi 30 juin

Soirée DJ - « Latino Summer Festival »

22h - Place Félix Reynaud

Grand plateau musical en plein air
3 heures de musique mixée par DJ Antonio DUTTO : Latino, Kizumba, Bachata, Dancehall, Raggaeton... mais aussi tous les hits electro du moment !

Nombreuses animations : initiations danse avec Flash M Crew, Show de K&Co, chorégraphies de Kelly PEREIRA, Système Son par Show Event
Soirée présentée par David GALLI



Dimanche 1^{er} juillet

Soirée Danse avec le Studio Attitude

21h30 – Place Félix Reynaud



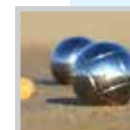
Lundi 2 juillet

Soirée Danse avec le Studio Ellena

21h30 - Place Félix Reynaud

Sans oublier la Fête Foraine

Tous les soirs, parking Jean Moulin



Et les concours de boules

de la Boule Fleurie Crauroise

Vendredi 29 juin

Pétanque mêlée 2x2 (journée)

Samedi 30 et dimanche 1^{er} juillet

Jeu provençal 3x3 au choix

Lundi 2 juillet

Pétanque 2x2 au choix (journée)

Mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 juillet

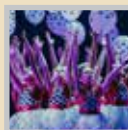
Jeu provençal 2x2 au choix (2 parties par soir)

Vendredi 6 juillet

Pétanque 3x3 au choix (journée)



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE **JUILLET 2018**



Dimanche 1^{er}

« Mille et une rencontres » Spectacle 2018

de l'école de danse Studio Ellena

Palais Neptune à Toulon - 20h30

Réservations : lundi 18 juin, de 9h à 12h30 à l'Office de Tourisme, et de 14h à 20h30 au Studio Ellena (18, Chemin des Loriots)

Infos : 06.08.82.34.78



Vendredi 6

Concert de Jazz

avec le groupe Four Play
Place Victor Hugo – 20h30

Autour d'Inigo KILBORN, trompettiste, chanteur et compositeur de jazz, retrouvez Jean-Marc PRON (contrebasse), Emilien KIMMEL (batterie) et Valentin DOREY (piano) pour ce concert proposant des reprises des grands noms du jazz parmi lesquels Bart HOWARD, Nat King COLE, Duke ELLINGTON, Kenny DORHAM, Joseph KOSMA, etc.

Organisé par l'association Le Son de La Moutonne

Concert gratuit



Samedi 7

Soirée Cabaret et Repas « Pâtes aux gambas »

Place Maréchal Foch, La Moutonne – 20h
Spectacle cabaret avec la troupe Daksha Folly's

27 € / pers - Attention ! Amener assiette, couverts et verre.

Réservations :

Le Bregaion – 04.94.28.07.69



Dimanche 8

Déjeuner Aïoli & animation musicale

Place Félix Reynaud - 12h

Organisé par le Comité Officiel des Fêtes (COF)

Attention !

Amener assiette, couverts et verre

Tarif : 15 € (comprenant apéritif, aïoli, fromage, dessert et café)

Inscriptions :

Office de Tourisme (lundi 18, vendredi 22, lundi 25 et vendredi 29 juin, de 15h à 18h)

Infos :

06.10.38.72.98 et 06.09.63.98.33

A NOTER

Tous les vendredis des mois de Juillet et d'Août : Animation «Bal Musette» avec Gérald et son accordéon
Place Maréchal Foch, La Moutonne à partir de 20h

Organisée par le Comité d'Animation Moutonnais



Naissances

Tess GARDE
 Constança MARTINS GOUVEIA
 Joa FERRUS
 Joan PORTIER
 Raphaël TOEVALU
 Daniel BERNAULT
 Thibaud PARZY
 Stevan JEAN-BAPTISTE
 Harone RZAINI
 Jules MARQUES
 Maé PRESEAU
 Louise PINSON
 Aïnhoa GIRAULT
 Giovanni CASSESE BERTIN

Mariages

Christophe BATAILLE et Stéphanie PLASSAT
 Jean-François CODOMIER et Virginie LORAIN
 Haroun CHELLI et Magali REBOURS
 Mickaël DEMAY et Anaïs MICHEL
 Jean-Paul VOISIN et Claudine GUILLET
 Georges MOREAU et Catherine LAMBERT
 Brayon SASSIER et Cécilia BOUTAHAR

Décès

Philippe DENNINGER
 Denise CURNELLE épouse PIKIAKOS
 Jean Claude PONTE
 Remy BOUTILLAT
 Marie IGLÉSIAS veuve ARISTOMÈNE
 Alain CHAUVEAU
 Sylvain MOREDI
 Lucas LELIÈVRE COMBY
 Andrée MERCURI
 Micheline ROUVIER veuve AMIEL
 Hélène TISSERAND épouse MARIA
 Paul TOURNAIRE
 Rose BILLAROS veuve LE LAN
 Anne FREY épouse MORTON
 Michelle Le PAPE veuve JUAN
 Paul BASTIANI
 Micheline BLANC veuve BESSONNIE
 Chantal GAUDEFROY épouse DUBUC

ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise tout au long de l'année 2018 une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Certains ménages sont concernés sur la Commune de La Crau. Ceux-ci seront interrogés par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Il est précisé que la participation à l'enquête est obligatoire et que, conformément à la loi, les réponses fournies lors des entretiens resteront confidentielles et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

PERMANENCES

✓ Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Rue Aspirant François Philippe, près de La Poste), **mercredi 27 juin 2018, de 8h30 à 11h45** (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, etc.).

✓ Vous pouvez rencontrer **Jean-Louis MASSON, Député de la circonscription** :

- A la permanence parlementaire d'Hyères (10 Allée Moignard), en prenant rendez-vous au 09.62.55.78.97 ou par mail colaborateur@jlmasson.fr
 - Tous les 3^{èmes} vendredis de chaque mois à la Maison des Associations de La Garde (95 Rue Marc Delage), de 9h à 12h.

CONCERTS DU CHŒUR DU SUD

La Chorale du Chœur du Sud, dirigée par Franck CASTELLANO, effectue ses répétitions, pour une partie de ses membres, à La Crau (Espace Culturel Jean-Paul Maurric). Vous pourrez prochainement la retrouver pour deux concerts exceptionnels au Zénith de Toulon, le samedi 16 juin à 20h30 et le dimanche 17 juin à 15h. 1000 choristes seront sur scène avec la participation de Chimène BADI.

Infos :
www.lechoeurdusud.com



LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
 Télécopie : 04.94.01.56.83
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

ACCUEIL DE LOISIRS D'ÉTÉ : Étape de l'inscription définitive

Les familles qui ont effectué une demande de pré-inscription à l'Accueil de Loisirs Communal d'Été doivent impérativement se présenter au Service Jeunesse, pour confirmer leur demande en fonction des places qui ont pu leur être attribuées, du lundi 4 au vendredi 22 juin 2018. Les frais de séjour devront être réglés dans le même temps (y compris pour les personnes placées sur la liste d'attente).

Attention !

Au-delà du 22 juin à 17h, toute pré-inscription non confirmée sera considérée comme nulle. Aucune relance ne sera effectuée par le service.

Infos :

Service Jeunesse et Sport - 04.94.01.56.86
 Mairie Annexe (15, Boulevard de la République)
 Horaires : 8h - 12h et 13h30 - 17h

Habitants des Pourpres, Maurice, Michel, et Henri nous parlent de la vie de ce quartier où ils ont grandi.

Un hameau entouré de vignes, voilà à quoi ressemblaient Les Pourpres il y a encore quelques décennies. Ce quartier était situé un peu à l'écart du village qu'on appelle aujourd'hui « centre-ville ». Au village, on y allait rarement. Nous, les gamins, c'était surtout pour nous rendre à l'école, tandis que les adultes disaient « Je vais à La Crau », comme s'ils parlaient d'une autre commune. Michel nous précise que c'est encore le cas aujourd'hui, au moins de la part des anciens. Pour rejoindre les Pourpres, il fallait quitter la rue de Toulon (aujourd'hui avenue de la Gare) en empruntant une route étroite, bordée à gauche par une allée de platanes, tandis qu'à droite un muret l'isolait des vignes. Aujourd'hui, la route, baptisée avenue de la 1^{ère} DFL, a été élargie et prolongée vers l'avenue du 8 mai. L'allée de platanes existe toujours, tandis que, de l'autre côté, le muret a disparu, ainsi que les vignes remplacées par des habitations. Les Pourpres sont devenus un quartier ancien, de plus en plus éloigné des cultures par la construction de maisons et de lotissements récents.

A l'entrée du hameau, la route se séparait en deux rues étroites s'enfonçant entre les rangées de maisons. L'embranchement formait une minuscule placette ombragée par deux platanes lesquels encadraient une fontaine surmontée d'une statue, un buste de Marianne. La statue cassée il y a très longtemps par des vandales, donnait son nom à cet endroit que tout le monde appelait « la Marianne ». Depuis, une nouvelle fontaine a été installée à la place de l'ancienne, tandis que deux oliviers ont remplacé les platanes. A gauche de la placette, la rue du Pressoir rejoignait la rue des Modest, ouverte à l'ouest sur les cultures. A droite, la rue Rey Toucas, (actuelle rue Pépin) débouchait sur la place du Relais. Au nord de cette place, entre les dernières maisons, un chemin carrossable partait en direction de La Farlède, tandis qu'une draille (chemin) traversait les vignes pour rejoindre le cimetière. Il y a très longtemps, la place du Relais était privée, partagée en plusieurs parcelles appartenant à différents propriétaires.

Le seul commerce du hameau était l'épicerie de Madame SANTONI, installée dans une maison située à gauche de la Marianne. Il se dit qu'une autre épicerie, située au bout de la rue des Modest, avait appartenu à Madame SAUTON, mais nous ne l'avons pas connue. Pour les autres besoins, les habitants pouvaient s'approvisionner auprès des commerçants ambulants qui passaient régulièrement. Monsieur ALZIARI, un poissonnier venant de Toulon, faisait le bonheur des chats qui se pressaient pour avaler les restes des poissons lorsqu'il les vidait. Monsieur GAUTIER, vendait des blouses et des bleus de travail, Monsieur BELEUDI des brosses. Il s'annonçait avec une trompette, et à cer-

taines saisons, il fallait presque se battre pour en avoir.

Henri : « Les brosses étaient vendues dans des gobelets en zinc, j'entends encore le bruit du métal qui tintait contre les assiettes lorsque nous retournions les gobelets pour les vider ». Le dernier commerçant ambulant à avoir fréquenté le hameau était Jules FILIPPI, qui venait régulièrement avec son fourgon proposer ses articles.

Michel : « Dans ma maison de la rue du Pressoir, j'ai retrouvé, lors de travaux, les restes d'un moulin à huile, et, au fond de la rue, la famille DAVID possédait un dépôt de charbon ».



La Marianne à la fin des années 90, avec la nouvelle fontaine encore abritée par un platane



La même place en 2017, vue avec plus de recul

AU MENU DE LA CANTINE

RESTAURATION SCOLAIRE



du 4 au 8 juin

Lundi

- Salade méditerranéenne
*Salade de lentilles **
- Nuggets de volaille
- Epinards à la béchamel
- Rondelé
- Corbeille de fruits

Mardi

- Cake au saumon et à l'aneth
- Sauté de bœuf en estouffade
- Haricots verts
- Tomme grise / Fomols *
- Corbeille de fruits **BIO**

Jeudi

- Dips de carottes
*Céleri rémoulade **
- Jambon blanc **VF**
- Purée de patates douces
- Emmental **BIO**
- Moëlleux au chocolat et menthe **CHEF**

Vendredi

- Saucisson à l'ail
*Roulade aux olives **
- Filet de lieu à la tapenade
- Penne au pistou
- Yaourt nature / aromatisé *
- Corbeille de fruits

du 11 au 15 juin

Lundi

- Salade de riz
*Riz à la parisienne **
- Merguez
- Ratatouille
- Fraidou
*Six de Savoie **
- Corbeille de fruits

Mardi

- Pastèque
*Melon jaune **
- Omelette **BIO**
- Chou-fleur persillé
- Camembert / Mimolette *
- Cake croustillant crumble **CHEF**

Jeudi

- Tomate vinaigrette
*Céleri boule vinaigrette **
- Paëlla au poulet **VF**
- Tomme blanche
*Fondu Président **
- Compote de pommes

Vendredi

- Pâté de campagne
*Oeufs durs mayonnaise **
- Penne de la mer
- Yaourt nature **BIO**
- Corbeille de fruits

du 18 au 22 juin

Lundi

- Comcombre vinaigrette
*Carottes râpées **
- Emincé de dinde **VF**
- Coquillettes
- Fraidou
*Petit moulé saveur noix **
- Ile flottante

Mardi

- Rillettes à la sardine
*Saucisson à l'ail **
- Sauté de bœuf bobotie **VF**
- Semoule
- Fromage blanc
*Fromage blanc fruits rouges **
- Corbeille de fruits **BIO**

Jeudi

- Soupe andalouse
- Nuggets de volaille
- Potatoes aux épices
- Brie / Rondelé au poivre *
- Glace rocket

Vendredi

- Salade club
*Salade verte au maïs **
- Filet de lieu à l'indienne
- Carottes fraîches **BIO**
- Coulommiers / Carré de l'Est *
- Cake à la noix de coco

du 25 au 29 juin

Lundi

- Betteraves sauce crémeuse
*Chou-fleur vinaigrette **
- Saucisse fumée
- Courgettes Mexique **CHEF**
- Vache qui rit / Six de Savoie *
- Corbeille de fruits

Mardi

- Tomate ciboulette
*Salade verte aux croûtons **
- Sauté de dinde basquaise **VF**
- Purée de pommes de terre **BIO**
- Tomme blanche
*Bleu d'Auvergne **
- Crème dessert au chocolat

Jeudi

- Salade hollandaise
*Céleri rémoulade **
- Rôti de bœuf **VF**
- Petits pois
- Camembert **BIO**
- Moëlleux fromage blanc vanille

Vendredi

- Salade de pommes de terre
- Filet de colin meunière
- Gratin de légumes provençaux
- Saint-Nectaire
*Croûte noire **
- Corbeille de fruits

du 2 au 6 juillet

Lundi

- Carottes râpées
*Concombre vinaigrette **
- Macaroni romagnola **CHEF**
- Camembert
*Carré de l'Est **
- Petit pot vanille fraise

Mardi

- Friand au fromage
- Omelette **BIO**
- Haricots verts
- Yaourt aromatisé / nature *
- Corbeille de fruits

Jeudi

- Duo de saucissons
- Parmentier de colin
- Fondu Président
- Corbeille de fruits **BIO**

Vendredi

- Repas froid

JUILLET - AOÛT

VACANCES
D'ÉTÉ

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix
(Ecoles Elémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Jun 2018

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires